

## RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE JEUNESSE

Préavis municipal n°51/2015 « Infrastructures Jeunesse »

Réponse au Postulat Guillaume Deriaz et Consorts

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission permanente de jeunesse, composée de :

- Mme Catherine Staub, présidente
- MM. Guillaume Deriaz et Fabio Skory, membres

s'est réunie le mardi 10 mars 2015 à la Maison de commune.

Nous remercions Madame la Municipale Christine Canu et Monsieur le Municipal Denis Favre de leurs disponibilités et des réponses qui ont été données à nos questions et remarques.

Nous avons discuté du contexte dans lequel le Postulat a été déposé et les représentants de la Municipalité nous ont entretenus de l'état de leurs réflexions.

A la lumière des informations, la commission permanente de jeunesse estime que la Municipalité, par le contenu de son rapport, répond de manière prudente et adéquate au Postulat « Infrastructures Jeunesse ».

En effet, à la suite du Postulat susmentionné, la Municipalité a réactivé un dossier de collaboration avec la Commune de Cheseaux qui a débouché sur une photographie de la Jeunesse des deux communes élaborée au cours de deux séances. La commission permanente de jeunesse, le Parlement des Jeunes et différents jeunes habitants de notre commune ont été conviés à la rencontre concernant la Jeunesse de Romanel et ont pu faire part des besoins.

Au vu de son expertise, la commission permanente de jeunesse partage l'avis de la Municipalité que la situation des Jeunes de Romanel ne nécessite pas de mesures urgentes et draconiennes et soutient les pistes d'amélioration proposées par la Municipalité. Elle se félicite des moyens financiers octroyés par la Municipalité pour soutenir les actions du Parlement des Jeunes qui, avec un comité nouvellement constitué, est particulièrement actif et désireux de dynamiser la jeunesse de Romanel.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de découvrir les films du projet IMOTION dont l'aperçu qui nous a été montré nous semble prometteur. Le Président, Kimyan Fluckiger, est une personne ressource extrêmement précieuse pour les Jeunes de notre commune, puisqu'il participe notamment à la Commission de jeunes du canton de Vaud, commission extraparlamentaire nommée par le Conseil d'Etat, et à l'expérience Labo24, rédaction 100% jeunes du Quotidien 24heures.

Nous relevons que les réponses apportées tiennent compte des besoins exprimés des jeunes de notre commune et que la Municipalité garde en mémoire que d'autres propositions pourraient être faites si d'aventure la population totale de notre commune devait s'accroître.

## Conclusions

Forte des considérations précitées, la Commission permanente de jeunesse, à l'unanimité de ses membres, vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, à prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le Préavis municipal 51/2015 adopté en séance de la Municipalité du 16 février 2015 ;
- ouï le rapport de la Commission de Jeunesse chargée de l'examen de ce préavis ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### décide :

- de prendre acte du présent Rapport en réponse au Postulat Guillaume Deriaz et Consorts du 3 avril 2014, intitulé « Infrastructures Jeunesse ».

#### Le rapporteur :

Catherine Staub

Présidente

#### Les membres :

Guillaume Deriaz

Fabio Skory